



**DÉBAT GÉNÉRAL DE LA 76<sup>ÈME</sup> SESSION  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES**

-----

**THÈME :**

*« Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la COVID-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations Unies »*

-----

**DÉCLARATION DE  
SON EXCELLENCE MADAME KANDIA KAMISSOKO CAMARA  
MINISTRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE  
L'INTEGRATION AFRICAINE ET DE LA DIASPORA  
CÔTE D'IVOIRE**

*New York, le 27 septembre 2021*

*A vérifier au prononcé*

- **Excellence Monsieur ABDULLA SHAHID, Président de la 76<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;**
- **Excellence Monsieur Antonio GUTERRES, Secrétaire général des Nations Unies ;**
- **Honorables délégués ;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

**Monsieur le Président,**

Je voudrais, à l'entame de mon propos, au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, qui n'a pu effectuer le déplacement, et que j'ai l'honneur de représenter, vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la 76<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Je vous souhaite, par la même occasion, un succès éclatant dans l'accomplissement de la lourde mais exaltante mission qui vient de vous être confiée.

Je remercie également le Président sortant, Son Excellence Monsieur Volkan BOZKIR, pour sa conduite remarquable des travaux de la session écoulée, dans un contexte difficile marqué par la persistance de la pandémie de la COVID-19.

Permettez-moi, enfin, de féliciter chaleureusement Son Excellence Monsieur Antonio GUTERRES pour sa brillante réélection, amplement méritée, à la tête de notre Organisation commune.

Je salue, par ailleurs, aussi bien son leadership que son engagement constant en faveur de la promotion de la paix et de la sécurité internationales, des droits de l'homme ainsi que du développement durable dans le monde.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Depuis sa survenue en 2019, la pandémie de la COVID-19 bouleverse profondément notre mode de vie et exacerbe les fragilités multiples auxquelles notre monde est déjà confronté.

Aussi, le thème de cette 76<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale, à savoir, «**Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la COVID-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations Unies** », apparaît comme un appel à agir collectivement pour traduire en actes concrets, les idéaux de paix et de prospérité partagée ; les idéaux de solidarité qui ont présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies, accentuant ainsi le caractère incontournable du multilatéralisme.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames et Messieurs,**

En dépit des efforts constants déployés par nos États, l'ensemble de la Communauté internationale et le monde scientifique pour endiguer la pandémie de la COVID-19, cette crise sanitaire persiste. Elle prend, au demeurant, des proportions inquiétantes avec l'apparition de nouveaux variants, plus contagieux et tout aussi mortels que les précédents.

Ces nouveaux variants constituent un réel défi pour la mise en œuvre des plans de riposte, aussi bien à l'échelle mondiale que dans les pays en développement.

Il est indéniable qu'à ce stade de la lutte contre la pandémie de la COVID-19, les vaccins constituent un réel espoir.

Nous devons, en conséquence, amplifier les initiatives nationales et renforcer davantage l'action collective par la coopération et la mutualisation de nos moyens de lutte, et garantir également l'accès équitable de tous aux différents vaccins. Cela passe par un financement adéquat des initiatives en cours, la levée des brevets et le développement des capacités de production de ces vaccins, notamment sur le continent africain jusque-là insuffisamment servi.

A cet égard, il me plait de saluer la mise en place du plan de préparation et d'intervention stratégique de l'ONU visant à répondre aux besoins immédiats en matière de santé, du dispositif COVAX, du plan de réponse humanitaire mondial, du fonds d'intervention et de relèvement COVID-19 ainsi que de l'initiative AVATT de l'Union Africaine.

Toutefois, ces mécanismes ne pourront atteindre les résultats escomptés que dans un climat de paix, de sécurité et de stabilité. C'est pourquoi, face à la persistance de certains foyers de conflits dans le monde et notamment en Afrique, qui compromettent les efforts déployés par nos Etats dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID-19, la Côte d'Ivoire tient à réitérer son

soutien à l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU, en mars 2020, en faveur de la cessation des hostilités partout dans le monde.

En Côte d'Ivoire, nous poursuivons avec détermination la mise en œuvre du plan de riposte, qui comprend un volet sanitaire et humanitaire ainsi qu'un volet économique, à travers le soutien massif au secteur privé, en vue de préserver les emplois et de juguler l'impact social de la crise sanitaire.

Dans la même dynamique, mon pays a lancé depuis le 15 février 2021, une vaste campagne de vaccination contre la COVID-19, avec l'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux. A la date du 15 septembre 2021, environ un million cinq cent mille personnes ont été vaccinées. Notre objectif est d'atteindre, d'ici fin décembre 2021, une couverture vaccinale de 60% de la population de plus de 18 ans, en maintenant un rythme quotidien d'au moins 20 à 30 mille doses.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Face à l'ampleur des effets collatéraux et pervers de cette pandémie, notamment aux plans économique, social et humanitaire sans précédent, qui sont des sources potentielles d'instabilité pour nos États, la consolidation de la paix et le renforcement de la cohésion sociale demeurent, plus que jamais, au cœur des priorités du Gouvernement ivoirien.

Aussi, après avoir surmonté les soubresauts sociopolitiques qu'elle a connus ces dernières années, la Côte d'Ivoire reste, dans toutes ses composantes politiques et sociales, résolument engagée dans un processus vertueux et irréversible de réconciliation nationale et de cohésion sociale.

Notre engagement à consolider le chantier de la réconciliation nationale n'a jamais faibli, malgré des défis multiformes et complexes qui jonchent le chemin de sa mise en œuvre, car nous sommes convaincus que notre ambition de faire à nouveau de la Côte d'Ivoire une puissance émergente, unie dans sa diversité culturelle, politique, démocratique et ouverte sur le monde, en dépend.

C'est pourquoi, le Gouvernement ivoirien continue d'œuvrer, avec toutes les forces vives de la nation, à consolider davantage la dynamique actuelle de réconciliation nationale, pour laquelle aucun sacrifice n'est trop grand.

Dans cette perspective, le Président de la République Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA s'est entretenu avec ses prédécesseurs Monsieur Henri Konan BEDIE, le 11 novembre 2020, et Monsieur Laurent GBAGBO, le 27 juillet 2021. Ils ont convenu, à l'issue de ces rencontres, de la nécessité de maintenir le

dialogue et de conjuguer leurs efforts en vue de promouvoir la réconciliation nationale, condition indispensable à la préservation d'une paix et d'une stabilité durables en Côte d'Ivoire. Cela constitue le préalable à tout processus de développement harmonieux et durable dans l'intérêt de nos braves populations. Ces rencontres, qui seront suivies de plusieurs autres afin de restaurer la confiance entre tous les acteurs politiques, sont le prolongement d'une série de mesures hardies que le Président de la République a prises en vue de poursuivre et de renforcer la dynamique d'apaisement de l'environnement sociopolitique, enclenchée depuis 2011.

Il s'agit, notamment, sur le plan institutionnel, de la création :

- d'un ministère spécialement dédié à la réconciliation nationale ;
- de la Chambre des Rois et Chefs traditionnels, chargée d'initier des missions de médiation pour la prévention et la gestion des crises et conflits;
- d'un Sénat dont le rôle est d'assurer un ancrage dynamique de notre démocratie.

Et, au niveau opérationnel :

- de l'indemnisation des victimes de la crise post-électorale de 2010-2011;
- du retour des réfugiés, y compris des personnalités politiques de haut rang;
- de la poursuite du dialogue politique inclusif avec l'opposition et la société civile, qui a permis l'organisation d'élections législatives et sénatoriales inclusives et apaisées ;
- des mesures de grâce en faveur de personnes condamnées pour des actes de violence commis à l'occasion de l'élection présidentielle du 31 octobre 2020.

Le processus de réconciliation nationale, qui participe de la consolidation de l'Etat de droit en Côte d'Ivoire et de sa marche irréversible vers l'émergence, continuera de se fonder sur une justice indépendante, un engagement constant au plus haut niveau de l'État ainsi que sur une appropriation nationale forte.

La Côte d'Ivoire sait pouvoir compter, dans cette démarche, sur le soutien multiforme des Nations Unies et de l'ensemble de la communauté internationale.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Si nous voulons réussir la décennie d'action en vue de la réalisation des Objectifs de Développement Durable au bénéfice de nos populations, il nous faut impérativement redoubler d'efforts pour faire reculer la pauvreté, préserver notre environnement et créer les conditions propices à la mobilisation des financements pour le développement.

Dans le cadre de l'amélioration du bien-être des populations, les questions de santé, d'éducation et d'inégalités sociales requièrent de notre part, une attention soutenue.

Il nous faut donc promouvoir des systèmes de santé résilients, permettant à la fois d'assurer une couverture sanitaire universelle et une meilleure préparation à faire face aux futures menaces, conformément aux engagements pris dans la Déclaration politique adoptée le 23 septembre 2019, à l'issue de la réunion de haut niveau de l'ONU sur la couverture sanitaire universelle.

Le secteur de la santé demeure donc l'une des priorités du Gouvernement ivoirien, qui y a consacré une part importante du budget national au cours des dix (10) années écoulées.

A cet égard, nous avons lancé un ambitieux projet de Couverture Maladie Universelle (CMU) afin de garantir à l'ensemble des populations vivant sur le territoire ivoirien, l'accès à des services et à des soins de santé de qualité et à moindre coût.

Cette Couverture Maladie Universelle, dont l'avènement est un soulagement pour la population, est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Avec la santé, l'éducation est l'un des secteurs durement impactés par la COVID-19.

En effet, cette pandémie a accentué les inégalités et les disparités à l'intérieur et entre les Etats, ce qui a pour conséquence de mettre à mal l'atteinte de l'objectif d'assurer l'éducation et la formation pour tous.

A cet égard, il nous apparaît urgent d'agir prioritairement sur le renforcement de la résilience du système éducatif par l'amélioration de l'équité, de l'inclusion et de la connectivité numérique.

Le Gouvernement ivoirien qui depuis 2015 a rendu l'école gratuite et obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans, ne ménagera aucun effort pour atteindre l'objectif d'un taux de scolarisation à 100 %.

Outre la santé et l'éducation, la promotion du bien-être des populations est au cœur de nos préoccupations. La mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies, dont la réalisation est quelque peu contrariée par la crise sanitaire, devrait y contribuer. La Décennie d'action, lancée par le Secrétaire Général des Nations Unies, est donc une invitation pressante à intensifier nos efforts en matière de lutte contre la pauvreté. Pour sa part, la Côte d'Ivoire a renforcé sa stratégie nationale dans l'optique de construire progressivement un système de protection sociale en faveur des populations les plus vulnérables, à travers, notamment, la mise en place d'un programme de transferts monétaires directs.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames et Messieurs,**

La pandémie de la COVID-19, qui amplifie nos vulnérabilités, nous fait prendre conscience de la nécessité d'initier des actions vigoureuses pour rétablir l'équilibre de la biodiversité et assurer la viabilité de notre planète.

Cela exige de tous, le respect des engagements, ainsi que l'adoption de nouveaux modes de gestion, de production et de consommation, plus respectueux de l'environnement.

C'est le sens de l'adhésion de mon pays aux principaux instruments juridiques internationaux et au développement de stratégies sectorielles de gestion, soucieuse de la préservation des ressources naturelles.

Signataire de l'Accord de Paris, la Côte d'Ivoire s'emploie à réduire à l'horizon 2030, ses émissions de CO2 de 28% et à porter dans son programme de mix énergétique, la part des énergies renouvelables à 42%.

Dans le cadre de la promotion de solutions durables aux défis environnementaux, mon pays a pris des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans les domaines agricoles, de la gestion intégrée du littoral, des énergies renouvelables, de la modernisation et de la résilience du transport routier grand émetteur de CO2.

C'est le lieu de remercier nos partenaires bilatéraux et multilatéraux qui nous accompagnent dans notre volonté de bâtir un environnement sûr et sain pour nous-mêmes et pour les générations futures.

C'est pourquoi, la Côte d'Ivoire forme le vœu que les prochains fora de la COP15 et de la COP26, qui se tiendront respectivement en Côte d'Ivoire et en Ecosse, offrent d'excellentes opportunités de renouveler nos engagements communs et de proposer des actions concrètes et urgentes pour sauver notre planète.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Le financement des Objectifs de Développement Durable demeure une préoccupation majeure pour nos pays.

Aujourd'hui plus qu'hier, la capacité de nos Etats à mobiliser les ressources nécessaires au financement du Programme de développement durable 2030 des Nations Unies, et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine est fortement affectée par divers facteurs d'ordre sanitaire, socio-économique, technologique et environnemental.

En effet, la crise de la croissance mondiale, liée notamment à l'impact économique de la COVID-19, le fardeau de la dette, l'absence de liquidités, limitent de manière drastique nos marges de manœuvre budgétaires.

Face à cette situation, il est impérieux de réfléchir à l'élaboration de nouvelles stratégies de mobilisation de financements durables, aussi bien internes qu'externes, conformément au programme d'action d'Addis-Abeba, afin d'investir dans les infrastructures socio-économiques, et de lutter plus efficacement contre la pauvreté, la précarité et les inégalités. A cet égard, nous invitons le secteur privé à s'investir davantage dans le financement de solutions durables.

Je voudrais, à ce propos, me féliciter des initiatives diverses déjà menées dans ce sens, notamment :

- l'initiative du G20 pour la prorogation définitive de la mesure de suspension du service de la dette jusqu'à fin 2021 afin de permettre aux pays bénéficiaires de mobiliser davantage de ressources pour faire face à la crise sanitaire et ses effets collatéraux ;
- la décision historique prise par le Fonds Monétaire International d'allouer aux pays membres, 650 milliards de dollars américains au titre des Droits de Tirages Spéciaux (DTS), conformément aux engagements pris lors du Sommet de Paris sur le financement des économies africaines, le 18 mai 2021 ;



- l'organisation à Abidjan, le 15 juillet 2021, de la réunion de plaidoyer pour la 20<sup>ème</sup> reconstitution de ressources de l'Association Internationale de Développement (IDA-20), qui a permis d'échanger sur les défis communs, notamment en matière d'amélioration du capital humain, de création d'emplois et de relance économique.

Je saisis l'opportunité que m'offre cette tribune pour remercier tous nos partenaires, aussi bien bilatéraux que multilatéraux, parties prenantes à ces initiatives qui par ailleurs, accompagnent mon pays dans la mise en œuvre de son Plan National de Développement 2021-2025, dont l'objectif est de permettre une transformation structurelle de son économie.

Je tiens, cependant, à renouveler notre plaidoyer en faveur de l'accroissement de l'aide publique au développement, de l'annulation de la dette et de la promotion de financements innovants, en soutien aux efforts nationaux de mobilisation des ressources pour construire ensemble, un monde plus sûr et plus résilient.

Nous ne pourrons, toutefois, construire ce monde résilient et stable sans nous attaquer résolument aux graves menaces transnationales à la paix et à la sécurité que représentent le terrorisme, l'extrémisme violent, la criminalité organisée et la cybercriminalité.

C'est pourquoi, du haut de cette tribune, je voudrais lancer un appel pressant à une mobilisation accrue face au danger que représente la menace terroriste pour nos pays, notamment les plus pauvres.

Outre ces menaces, l'on assiste à la persistance des conflits internes et régionaux dans plusieurs parties de notre planète. La communauté internationale doit continuer d'être attentive à la situation au Moyen Orient, en Afghanistan et au Sahara Occidental.

S'agissant de la question du Sahara Occidental, la Côte d'Ivoire voudrait affirmer son soutien au processus de négociations sous l'égide des Nations Unies, en appelant les parties à faire preuve de compromis pour régler ce différend, notamment dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité et de l'esprit de l'initiative marocaine d'autonomie.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Aujourd'hui, les défis sécuritaires, multiformes et complexes ont, dans certaines régions du monde, été amplifiés par la pandémie de la COVID-19. C'est le cas de la sous-région ouest africaine et du Sahel où, depuis le début de la crise

sanitaire, l'on assiste à une recrudescence des attaques terroristes toujours plus meurtrières. En Côte d'Ivoire, nous avons enregistré depuis le début de cette année 2021, pas moins de cinq attaques ayant occasionné de nombreuses victimes. Fort heureusement plusieurs autres attaques terroristes ont été déjouées grâce à la vigilance et à la vaillance de nos forces de défense et de sécurité.

Ces menaces à la paix et à la stabilité de nos Etats commandent, en raison de leur nature transfrontière, d'intensifier la coopération sous-régionale, régionale et internationale. La mise en œuvre effective des priorités énoncées dans la Stratégie anti-terroriste mondiale et de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, constituerait de ce point de vue, un pas décisif.

A cet égard, mon pays a signé, le 03 juin 2021, un Mémorandum d'Entente avec le Bureau des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme, dans le cadre du Programme CT-Travel, qui vise à prévenir et à détecter les infractions terroristes ainsi que d'autres crimes graves, par l'utilisation des renseignements préalables concernant les voyageurs et les dossiers passagers.

De même, en partenariat avec la France, une Académie Internationale de Lutte contre le Terrorisme (AILCT) vient d'être installée, à Jacquville dans le Sud du pays, avec pour ambition de contribuer à créer à terme, une communauté et une culture de lutte contre le terrorisme en Afrique.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Lors de la célébration du 75<sup>e</sup> anniversaire des Nations Unies l'année dernière, nous avons pris solennellement douze (12) engagements afin de « construire l'avenir que nous voulons pour les Nations Unies ».

La mise en œuvre de ces engagements ne saurait être retardée, au regard de la persistance de la crise sanitaire de la COVID-19 et de ses multiples effets néfastes.

C'est pourquoi, je voudrais réaffirmer devant cette auguste assemblée, l'attachement de mon pays aux valeurs du multilatéralisme, qui reste l'approche par excellence dans notre quête commune de solutions aux défis et enjeux globaux contemporains.

Il nous faut par conséquent promouvoir un multilatéralisme inclusif, solidaire avec des partenariats forts qui réaffirment le rôle central et fédérateur de l'Organisation des Nations Unies.

Cela implique une réforme courageuse de notre Organisation commune que nous voulons plus forte, plus démocratique et plus proactive pour réaliser les nobles objectifs qui lui ont été assignés.

**Monsieur le Président,  
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

La Côte d'Ivoire réitère son attachement à la nécessaire réforme du Conseil de sécurité, afin de l'adapter aux réalités du monde, au regard des profondes transformations géopolitiques et économiques intervenues au cours de ces dernières décennies.

Mon pays réaffirme son plein soutien à la position commune africaine exprimée à travers le « Consensus d'Ezulweni (d'E Zu Lweni) » et la Déclaration de Syrte, qui plaident en faveur de la réparation de l'injustice historique faite à l'Afrique et d'une réforme égalitaire du Conseil de sécurité de l'ONU.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames et Messieurs,**

La Côte d'Ivoire demeure optimiste sur notre capacité à dépasser nos divergences actuelles, pour parvenir à une nouvelle architecture du Conseil de sécurité et conjuguer davantage nos efforts au service du maintien de la paix et de la sécurité internationales, de la protection des droits de l'homme et de la promotion d'un développement économique durable au bénéfice de tous.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**